



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie**

Communauté de Communes
ROUMOIS SEINE

23 SEP. 2021
A46150
REÇU

Caen, le 22/09/2021

**Service énergie, climat, logement
et aménagement durable**

Pôle évaluation environnementale

Dossier n° 004189

Nos réf. : 2021-877

Affaire suivie par : Nelly Cozic

Tél. : 02 50 01 84 01

Courriel : pee.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.f

Monsieur le Président,

Par envoi en date du 08 septembre 2021, vous m'avez transmis la demande d'examen au cas par cas concernant le dossier suivant : Modification du PLU de la commune de Saint-Ouen-du-Tilleul (27), pour décision de l'autorité environnementale. Pour ce type de dossier, l'autorité environnementale est la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie.

À ce titre j'accuse réception de cette demande.

Le dossier a été reçu complet le 17 septembre 2021. L'autorité environnementale dispose d'un délai de deux mois pour prendre sa décision de dispense ou de soumission à évaluation environnementale.

La décision qui sera prise au plus tard le 17 novembre 2021 vous sera notifiée par courriel dès sa signature et sera mise en ligne sur le site internet des missions régionales d'autorité environnementale (rubrique MRAe Normandie), accessible depuis le lien suivant : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/normandie-r23.html>.

L'absence de décision notifiée ou mise en ligne sur le site internet au terme des deux mois vaudra obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Le pôle évaluation environnementale de la DREAL se tient à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire. Vous pouvez à tout moment prendre son attache par l'intermédiaire des coordonnées suivantes : pee.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr ou 02 50 01 84 01.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
par délégation

Nicolas PUCHALSKI

Communauté de Communes Roumois Seine

666 rue Adolphe Coquelin
BP 3
27310 BOURG ACHARD